

Le dix-huit juin deux mil vingt convocation pour le conseil municipal pour le lundi vingt-neuf juin vingt heures trente.

- Désignation des délégués aux structures intercommunales
- Commission Communale des impôts Directs : proposition de commissaires
- Compte rendu des commissions
- Programme Voirie 2020
- Détermination du prix de vente d'une nouvelle tranche de caveaux
- Questions diverses

Le Maire

Aline CHEVAUCHER

---

### **Session ordinaire**

Le vingt-neuf juin deux mil vingt à vingt-heures trente le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Aline CHEVAUCHER, maire.

Etaient présents : A. CHEVAUCHER, maire, O. MONCUS, A. MARC, JP. CAER, V. LE BOULCH, M. SAILLOUR, E. TANGUY, MY. LE MESTRE, M-H. PETIT-CHOPIN, J-M. SEVERE, M. QUILLEVERE, A. LE BIAN, K. KERNEIS, D. LE GALL, A. BOULC'H, R. JEZEQUEL, L. PENNORS, J-J. HIRRIEN, H. GUENA, M. VILLENEUVE, G. KERBIRIOU, D. CAZUC, H. BEAUMIN

Mme Anne MARC a été nommée secrétaire.

## **Désignation des délégués aux structures intercommunales**

Mme le Maire propose au conseil municipal de procéder à la désignation des délégués aux structures intercommunales.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, procède à la désignation des délégués aux structures intercommunales :

### **Syndicat intercommunal des Eaux et Assainissement de PLOUENAN (SIEA)**

Trois délégués titulaires : Denis CAZUC, Eric TANGUY, Jean-Michel SEVERE

Deux délégués suppléants : Aline CHEVAUCHER, Alain LE BIAN

### **Syndicat mixte de l'Horn**

Un référent bassin versant : Jean-Michel SEVERE

### **Syndicat Départemental d'Energie et d'équipement du Finistère**

Deux délégués titulaires : Olivier MONCUS, Alain LE BIAN

Deux délégués suppléants : Jean- Paul CAER, Hélène GUENA

### **CNAS**

Délégué « Collège des élus » : A. CHEVAUCHER

Délégué « Collège des agents » : D. DANTEC

### **Syndicat mixte de protection du littoral breton VIGIPOL**

Délégué titulaire : Michaël VILLENEUVE

Délégué suppléant : Denis CAZUC

### **Comité d'organisation du semi SAINT POL-MORLAIX**

Délégué titulaire : Denis CAZUC

Délégué suppléant : Jean-Jacques HIRRIEN

### **Plan « Info POLMAR »**

Délégué titulaire : Michaël VILLENEUVE

Délégué suppléant : Mélanie QUILLEVERE

**Référent Défense** : Laëtitia PENNORS

**Référent Sécurité routière** : Olivier MONCUS

**Référent ENEDIS** : Olivier MONCUS

**Election des membres de la commission d'appel d'offres**

Mme le Maire explique que conformément à l'article 22 du Code des Marchés publics la commission d'appel d'offres comprend, outre le maire président, des membres à voix délibératives et des membres à voix consultatives.

Dans les communes de moins de 3 500 habitants la CAO comprend, pour les membres à voix délibératives, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste au scrutin secret.

**Une liste de candidats aux fonctions de membres de la commission d'appel d'offres est déposée :**

**Trois titulaires** : Olivier MONCUS, Jean-Paul CAER, Guylaine KERBIRIOU,

**Trois suppléants** : Marie-Hélène PETIT-CHOPIN, Michaël VILLENEUVE, Hélène BEAUMIN

**Il est procédé au vote :**

Nombre de votants 23

Nombre de suffrages déclarés nuls 0

Nombre de suffrages exprimés 23

**Liste présentée par Olivier MONCUS** **Nombre de suffrages obtenus 23**

Sont élus comme membres de la commission d'appel d'offres :

**Titulaires** : Olivier MONCUS, Jean-Paul CAER, Guylaine KERBIRIOU,

**Suppléants** : Marie-Hélène PETIT-CHOPIN, Michaël VILLENEUVE, Hélène BEAUMIN

**Commission Communale des Impôts Directs : proposition de commissaires**

Mme le Maire explique que conformément à l'article 1650-1 du code général des Impôts une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Elle est composée du maire, de huit commissaires titulaires et de huit commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Ces commissaires sont désignés par le directeur des services fiscaux à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, dressé par le conseil municipal.

Le conseil municipal dresse la liste des 32 personnes proposées :

KERDILES Nicole	PENGUILLY Denise
HIRRIEN Marie-Claire	MONTFORT Hélène
DESJOUIS Nathalie	KERHOAS Pierre
FICHOT Béatrice	QUEMENER Gilbert
HABASQUE Joël	REGNAULT Didier
CAER Jean	DIROU Mickaël
BEAUMIN Hélène	HERVEOU Michel
COCAIGN Loïc	POULIQUEN Sylvie
KERBRAT Alain	SALUDEN Daniel
PICART Christian	QUERE Bernard
SIMON Yves	HENAFF Gisèle
LE DUFF Frédéric	CABIOCH Evelyne
MIOSSEC Daniel	LE CAN Patrick
COMBOT Françoise	MILIN Dominique
MICHEL Frank	MADEC Raymond
COCAIGN Gilbert	PRIOU Marc

## Compte rendu des commissions

### **Commission « Vie scolaire, enfance/jeunesse, animation du 3<sup>ème</sup> lieu, vie associative »**

#### **Vie associative**

Véronique LE BOULCH et Michaël VILLENEUVE présente les travaux de la sous-commission « Vie associative » qui s'est réunie le 17 juin 2020 :

La commission a élaboré une convention d'occupation des salles communales précisant les droits et obligations des associations utilisatrices. L'imprimé de demande de subvention a également été remanié.

Ces documents seront présentés aux associations le 2 juillet 2020. Lors de cette réunion, sera évoquée la question de la tenue d'un forum à la rentrée.

M. Villeneuve propose d'élaborer un planning annuel d'occupation des salles. Il rencontrera également M. JOANNES pour le jumelage avec Plainfaing.

Il existe une trentaine d'associations à PLOUENAN.

#### **Vie scolaire**

Mme LE BOULCH explique qu'elle n'a pas encore réuni la commission « Vie scolaire », l'année scolaire se terminant. Elle explique que les écoles ont su s'adapter aux protocoles successifs de sortie du confinement. Les enseignants ont remercié les élus, les services techniques et administratifs pour leur collaboration.

A l'école Simone Veil il y a 104 inscriptions pour la rentrée prochaine (contre 112 précédemment). Mme Anne-Marie MIOSSEC fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Une procédure de recrutement est lancée pour assurer son remplacement.

Mme LE BOULCH explique que l'école Simone Veil et l'école de Kerellon ont répondu à un appel à projets « Label écoles numériques » de l'éducation nationale. Ce dispositif leur permettra de compléter leur parc numérique Si ces projets sont retenus, la participation communale sera de 2680 euros pour une dépense de 5 360 euros pour l'école de Kerellon et 2 700 euros pour une dépense de 5 400 euros pour l'école Simone Veil.

Le plan « Bibliothèque » prévu à l'école de Penzé sera mis en œuvre à la rentrée avec l'aide de notre bibliothécaire.

## **Commission « Environnement, cadre de vie, urbanisme, habitat, développement économique »**

M. MONCUS rend compte des travaux de la commission « Environnement, cadre de vie, urbanisme, habitat, développement économique » qui s'est réunie le 25 juin 2020.

### **Circuit de la vallée du Milinou**

Le dossier du circuit de la vallée du Milinou est en cours de finalisation en collaboration avec Stéphane CHAUMONT du service « Environnement » de HLC. Le circuit est une belle randonnée de 11 kms.

Des conventions de passage en terrain privé doivent être passées avec les familles SALUDEN, LE SAOUT et GORREC.

### **Réaménagement de la place François Prigent et réhabilitation du Mille Club**

Mme le Maire souhaite qu'une réflexion globale soit menée sur l'aménagement de cette place, sur le devenir de ce bâtiment et sur les salles communales en général.

Une étude a déjà été menée par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et le FIA (Finistère Ingénierie Assistance) notamment sur la problématique des arbres et sur la structure du Mille Club.

Le conseil municipal souhaite que cette réflexion soit poursuivie et désigne Mme Aline CHEVAUCHER, maire, représentante de la commune à l'Assemblée Générale de FIA et M. Olivier MONCUS, 1<sup>er</sup> adjoint, comme suppléant.

### **Ages et vies**

Le projet « Ages et Vies », résidence pour seniors située à Kerellon, avance malgré le refus de conventionnement du conseil départemental. Le permis de construire va être déposé prochainement. La commune a joué un rôle de facilitateur entre les différents intervenants.

### **Restaurant Le Manoir**

La commission propose de mener une réflexion sur le devenir du bâtiment de l'ancien restaurant Le Manoir : habitat, commerce, restauration...

### **Lotissement communal**

Tous les lots du lotissement de Beauregard sont vendus. Un nouveau projet pourrait être mené sur les 3 ans à venir. La commune n'a pas de réserve foncière actuellement.

## **Marché**

M. Jean-Michel SEVERE propose l'organisation d'un marché de commerçants locaux : en été ? le dimanche ?

Il faut au préalable contacter les commerçants de PLOUENAN et la Chambre de Commerce et de l'Industrie. Le Ty Mat, bar/tabac, a réouvert ses portes avec un nouveau gérant.

## **Programme Voirie 2020**

M. Jean-Paul CAER, adjoint « Travaux, voirie, réseaux, équipements communaux, matériel » présente le projet de « Programme Voirie 2020 » préparé par la commission qui s'est réunie le 12 juin 2020 avec l'assistance technique de Sabrina GAYRIN, technicienne de HLC et Roland LE GOFF, responsable des services techniques.

### **Tranche ferme**

- VC 17 Secteur de Tromanoir
- VC 27 Secteur de Traon Ruvily
- VC 13 Secteur de Kroas Kerfaven
- VC 16 Secteur de Kerhuel
- VC 13 Trottoir le long de la RD n° 65 devant l'entreprise LE GALL
- Secteur de Milinou
- ZA de Kerlaudy

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Approuve le programme Voirie 2020,

Autorise Mme le Maire à lancer la consultation nécessaire à la réalisation des travaux et à contracter avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Dans un premier temps, la commission « Voirie » avait proposé le réaménagement du secteur de Kerbiniou. Mais, au vu du coût des travaux engendrés par ces travaux, Mme le Maire suggère de reporter ce chantier à 2021. Un projet global sera élaboré avec l'aide des Sabrina GAYRIN. Il rentrera dans le cadre de l'appel à projets pour la répartition du produit des amendes de police

Mme le Maire rappelle qu'en application de l'article R 234-11 du Code Général des Collectivités Territoriales le Département est compétent pour répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière au titre de l'exercice 2019.

Lors de la commission permanente du 3 février 2020, l'assemblée délibérante du Département a ciblé les thématiques suivantes éligibles à l'appel à projets pour 2020 :

- Aménagement de liaisons piétonnes en lien avec la sécurité routière
- Travaux de mise en accessibilité et de sécurisation des arrêts de transports en commun
- Aménagements de sécurité aux abords des établissements recevant du public
- Aménagements visant à renforcer l'accessibilité, le partage de la route et l'apaisement de la vitesse, notamment les radars pédagogiques, les zones 20 ou 30.

Comme chaque année, un programme « Marquage au sol » et un programme « Signalétique » sera établi.

### **Détermination du prix de vente d'une nouvelle tranche de caveaux**

Mme le Maire explique qu'une nouvelle tranche de caveaux a été réalisée par l'entreprise CALARNOU : 5 caveaux de 3,36 m<sup>2</sup> et 3 caveaux de 2,40 pour un coût total de 9 530 €TTC.

Les caveaux sont construits par la commune dans un souci de bonne organisation du cimetière. Elle propose de les revendre aux familles à prix coûtant soit :

1 334,20 €TTC le caveau de 3,36 M<sup>2</sup>

953 €TTC le caveau de 2,40 M<sup>2</sup>

Après avoir entendu les explications de Mme le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Approuve les tarifs proposés par Mme le Maire.

### **Questions diverses**

#### **CCAS : membres nommés**

Mme le Maire informe le conseil municipal de la composition du CCAS concernant les membres nommés :

Annie MIOSSEC

Pierre KERHOAS

Daniel PICART

Emmanuelle de la SERRE

Pour rappel, sont membres élus : Anne MARC, Marie Yvonne LE MESTRE, Hélène GUENA et Hélène BEAUMIN.

Mme Aline CHEVAUCHER, maire, est présidente de droit.

### **Cession de Mme de Rochemonteix à la commune**

Mme le Maire explique que, lors de l'élaboration du plan local d'urbanisme, des négociations avaient été menées avec M. et Mme de Rochemonteix qui possèdent des terrains à Kerellon.

L'objectif était d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section B n° 823. La cession d'une parcelle à la commune permettrait de créer une coulée verte dans le bourg et de boucler le sentier de randonnée de « Milinou ».

Sensible à ce projet, Mme Gwénola de CHALVET de ROCHEMONTEIX a décidé de céder à la commune, à titre gratuit, la parcelle cadastrée section B n°1503 de 723 M2 (partie de la parcelle section B n° 823) situé à Kerellon.

Après avoir entendu les explications de Mme le Maire et après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Accepte, à titre gratuit, la cession à la commune par Mme Gwénola de CHALVET de ROCHEMONTEIX de la parcelle cadastrée section B n°1503 de 723 M2 située à Kéréllon.

Donne tous pouvoirs à Mme le Maire à l'effet de régulariser la vente, passer et signer l'acte, faire toutes les déclarations et en général faire le nécessaire.

L'acte de cession sera établi par Me LEMOINE, notaire à SAINT POL DE LEON.

### **Cession DUCHEMIN à Tréveil**

Mme le Maire rappelle qu'une enquête publique va être lancée pour la régularisation du dossier de la pisciculture de Tréveil. Le conseil municipal donne pouvoir à Mme le Maire pour lancer la procédure.

### **Admission en non-valeur**

Mme le Maire présente un état de produits irrécouvrables établi par la trésorerie de SAINT POL DE LEON pour un montant de 58,20 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, admet cette somme en non-valeur et autorise Mme le Maire à émettre le mandat correspondant.

### **Attribution de subvention**

Mme le Maire présente une demande de subvention de l'UBO pour les frais de déplacement de l'association « Les filles qui... »

Deux étudiantes sont intervenues auprès d'enfants sur la programmation informatique. Ce stage intervient dans le cadre du dispositif d'accompagnement en sciences et technologie à l'école primaire. Les frais s'élèvent à 187 euros.

Après avoir entendu les explications de Mme le Maire et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Décide d'accorder une subvention de de 187 euros à l'UBO.

### **Comité technique du CDG 29**

Mme le Maire propose, suite à la création d'un poste d'éducateur des APS principal 1<sup>ère</sup> classe, de soumettre pour avis au comité technique la suppression d'un poste d'éducateur territorial APS principal 2<sup>ème</sup> classe.

Le conseil municipal approuve.

### **Taille des haies**

Mme le Maire propose de confier de nouveau la taille des haies communales à M. Pascal TANGUY pour un montant total de 7 944 €TTC.

Le conseil municipal approuve.

### **Cadeau de départ en retraite**

Mme le Maire explique que Mme Anne-Marie MIOSSEC fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de lui offrir, à cette occasion, un bon d'achat de 250 euros.

### **Election sénatoriale le 27 septembre 2020**

Le conseil municipal se réunira le 10 juillet 2020 pour désigner les grands électeurs qui éliront les sénateurs le 27 septembre 2020 à QUIMPER.

La séance est levée à 23 H.

Le Maire

La secrétaire

A. CHEVAUCHER

A. MARC



MONCUS olivier	MARC Anne	CAER Jean-Paul	LE BOULC'H Véronique
SAILLOUR Maël	GUENA Hélène	BEAUMIN Hélène	LE MESTRE Marie- Yvonne
HIRRIEN Jean-Jacques	TANGUY Eric	LE BIAN Alain	SEVERE Jean-Michel
LE GALL David	CAZUC Denis	KERBIRIOU Guislaine	KERNEIS Karine
PETIT-CHOPIN Marie-Hélène	JEZEQUEL Ronan	BOULC'H Aurélie	VILLENEUVE Michaël
QUILLEVERE Mélanie	PENNORS Laëtitia		